

Échéancier des adjudications en vigueur août 2025

| | Appel de soumission | Heure limite de dépôts des soumissions | Résultat publié au plus tard ¹ |
|--|---|--|---|
| Adjudications de titres du gouvernement du Canada | | | |
| 1. Bons de gestion de trésorerie | N'importe quel jour, à 9 h 45 ou à 16 h | 10 h 30 ² | 10 h 35 |
| 2. Bons du Trésor | Appel préliminaire – deux semaines avant l'adjudication, à 10 h 40 Appel final – une semaine avant l'adjudication, à 10 h 40 | 10 h 30 | 10 h 35 |
| 3. Obligations nominales | Une semaine avant l'adjudication, à 15 h 30 ³ | 12 h | 12 h 05 |
| 4. Rachat d'obligations aux fins de la gestion de la trésorerie | Appel préliminaire – une semaine avant l'adjudication, à 15 h 30 ³ Appel final – le jour de l'adjudication, à 9 h | 11 h 15 | 11 h 25 |
| 5. Soldes de trésorerie du receveur général | | | |
| a) Adjudication – séance du matin | Le jour précédent l'adjudication, avant 17 h | 9 h 15 | 9 h 20 ¹ |
| b) Adjudication – séance du matin (dates d'annonce du taux directeur) | | 10 h 00 | 10 h 05¹ |
| Opérations de la Banque du Canada | | | |
| 1. Programme de prêt de titres | 10 h 00 | 10 h 15 | 10 h 20 |
| 2. Opérations de cession en pension à un jour | Ad hoc, en temps normal à 8 h 15, 9 h 30, 11 h 45 ⁴ | 8 h 30 9 h 45 12 h | 8 h 35 9 h 50 12 h 05 |
| 3. Opérations de prise en pension à un jour | Ad hoc, en temps normal à 8 h 15, 9 h 30, 11 h 45 ⁴ | 8 h 30 9 h 45 12 h | 8 h 35 9 h 50 12 h 05 |
| 4. Prise en pension à plus d'un jour | | | |
| a) Prise en pension à plus d'un jour | Appel préliminaire – une semaine avant l'opération | 9 h 30 | 9 h 35 |
| b) Prise en pension à plus d'un jour (dates d'annonce du taux directeur) | Appel final et taux de soumission – 15 minutes avant l'opération | 12 h 00 | 12 h 05 |
| 5. Pour tout autres programmes introduits par la Banque, visitez: https://www.banquedcanada.ca/marches/ | | | |

¹Les résultats d'adjudications peuvent être consultés dans le Système d'adjudication de la Banque du Canada et dans le site Web de la Banque du Canada.

²Dans le cas où une adjudication de bons de gestion de trésorerie est requise le même jour qu'une adjudication de bons du Trésor, l'adjudication de bons de gestion de trésorerie aura lieu à 9 h 15.

³Les jours où il est prévu que les marchés obligataire et monétaire intérieurs fermeront tôt, sur la recommandation de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI), la Banque également lancera le ou les appels de soumissions tôt.

⁴Les opérations de cession en pension à un jour et les opérations de prise en pension sont offertes à la discrétion de la Banque selon les conditions du financement intra journalières. La Banque réserve le droit de mener ces opérations plus tôt ou plus tard au cours de la journée si nécessaire.